



DOCTRINE ECONOMIQUE DU FRONT NATIONAL

Définition du « **Patriotisme économique** » du FN/RBM:

Modèle macro économique et social qui soutient l'**économie de marché** et la **libre-entreprise** mais dans le cadre strict de l'intérêt supérieur de la nation chargée de préserver « **le bien commun et l'intérêt général** » des citoyens, par un équilibre entre le capital humain et le capital financier.

L'objectif stratégique à long terme est « **l'accroissement de puissance économique** », la recherche du **plein emploi** et de la **prospérité** par la « **création de valeur** » **entrepreneuriales**, au sein de ses frontières nationales.

Par conséquent, le modèle revendique les fonctions régaliennes de l'Etat et de ses souverainetés territoriale, monétaire, budgétaire, législative et bancaire pour permettre le développement d'un véritable libéralisme intérieur, mais dans le respect d'un partage équitable des profits du travail afin d'éviter le désordre et l'anarchie sociale.

C'est une économie morale dans laquelle les risques systémiques externes sont régulés par un **Etat-stratège** (ni étatiste, ni interventionniste) qui défend les principes de « **l'Etat de droit** » et qui place la nation sous le sceau de la « **Foi publique*** ».

Ce modèle macro-économique et social du FN n'est pas anti capitaliste et est à l'opposé du modèle économique ultralibéral mondialisé (UMPS) dominant depuis plus de 40 ans (Keynésianisme), générateur de crises à répétition et destructeur de richesses nationales (misère sociale et ruine de l'Etat).

Il est favorable à un "**protectionnisme intelligent**" qui vise à rééquilibrer les échanges commerciaux et financiers internationaux (Cf. Charte de la Havane), dans un esprit de concorde mondiale entre nations coopératives.

A l'échelon international, le modèle de patriotisme économique serait favorable à l'instauration d'un **nouvel étalon** dans le **Système Monétaire International** (polymétallique et panier de devises) combiné à un régime de changes juste, pour une stabilité financière, commerciale et environnementale durable.

* **la foi publique (Fides publica)** : Il s'agit de « **rétablir la confiance du citoyen dans le crédit de l'Etat** », mise à mal par un long processus de crises financières répétées. C'est une **garantie institutionnelle de la Nation via le parlement, que l'argent des Français (épargne publique) sera à l'abri des dérives (actes arbitraires du pouvoir exécutif)**. Ce **concept de foi publique** (ou « **confiance** » publique) puise sa légitimité dans l'histoire de France post révolutionnaire. Elle fut établie en avril 1816 par la monarchie (Louis XVIII) après la ruine de la France et la chute de l'Empire. Depuis bientôt deux siècles, la **foi publique** constitue le berceau de la république, confiée à la CDC qui en a fait sa devise.

Responsables du "CAP Eco", pôle économie et budget FN/RBM:

Bernard Monot (*Directeur*)
Prof. Jean-Richard Sulzer
Thibaut de la Tocnaye (*PME/PMI*)
Prof. Bruno Lemaire

Coordination du CAP Eco FN:

Jean-Yves Narquin

Coordinatrice générale des pôles: Dr. Joëlle Melin (*Pôle affaires sociales*)

Front National :

76-78, rue des Suisses 92000 Nanterre Tél. : 01 41 20 20 10
Courriels : monot2014@gmail.com; narquin@yahoo.fr)